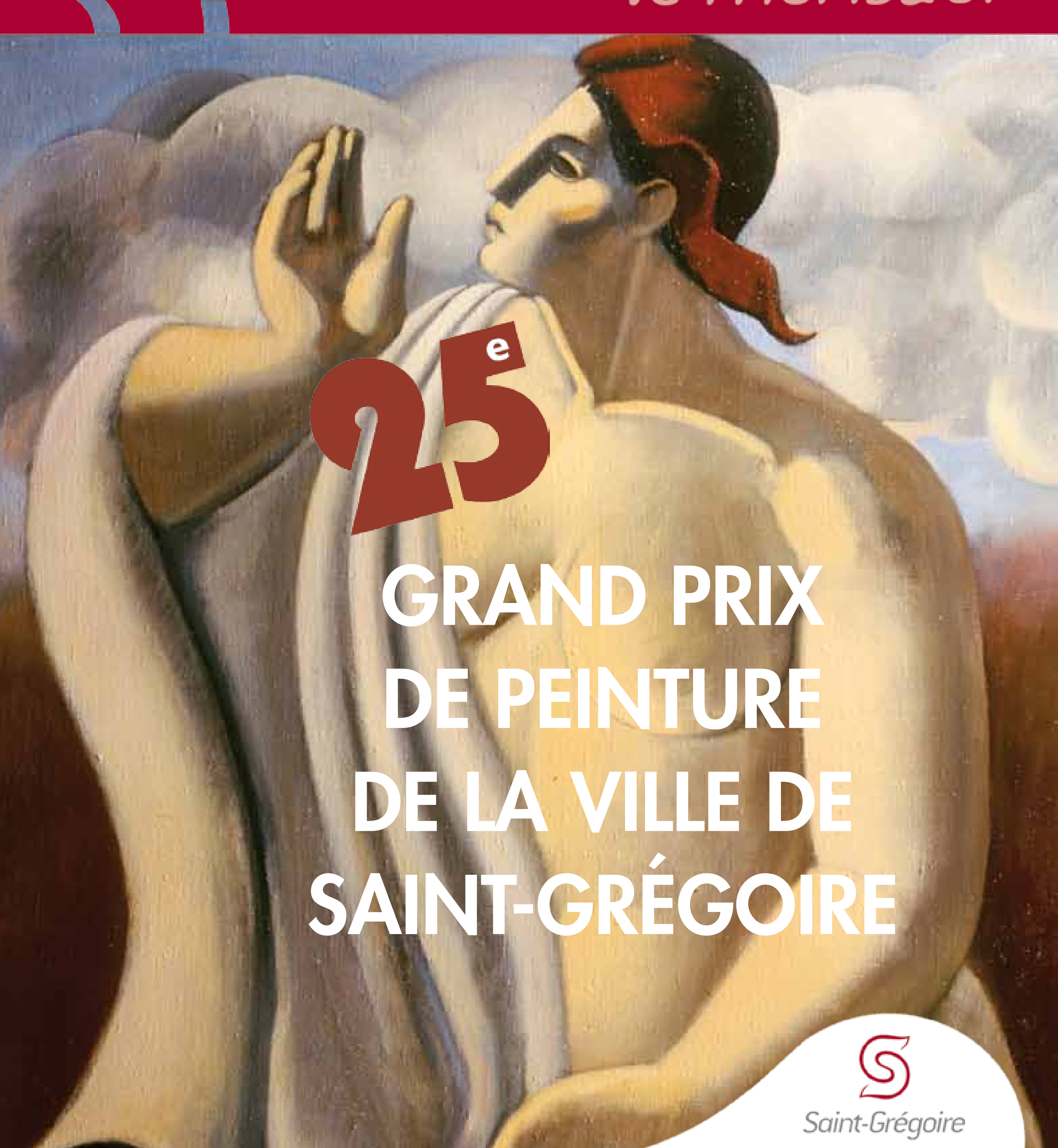
Novembre
2011

Saint-Grégoire le mensuel



Saint-Grégoire le mensuel
Mensuel édité par la Ville de Saint-Grégoire
Tirage : 4700 exemplaires
Dépôt légal : 1er semestre 1996, n°1224-5890.
Directeur de la publication : Pierre Breteau
Rédaction : Service communication
Photographies : Service communication, associations
Conception graphique : Agence Galet Jade
Mise en page : PHL Communication
Impression : Technique Plus Impression
02 99 62 46 74


Imprimé sur papier 100% certifié PEFC
PEFC/10-31-1531

Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) *en cours d'élaboration*

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un plan communal d'urgence préventif préparant les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques. Il s'agit de faire un état des lieux des capacités de la ville à gérer des évènements inhabituels, décliner et définir précisément les risques et les moyens mis en place. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la ville (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques.

Les services municipaux de la ville de Saint-Grégoire sont mobilisés afin de mettre en place ce PCS qui sera la suite logique du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) réalisé l'année dernière.

Le ski s'invite *à la braderie du jouet*

Le Service Enfance Jeunesse et Sports organise mercredi 30 novembre la braderie du jouet, cette année, elle sera associée à une braderie du ski ! En effet, les bradeurs sont invités à vider les greniers et les placards de tous les jouets, matériels et vêtements de ski et ainsi permettre aux visiteurs de dénicher les bonnes affaires !

Vous pourrez réserver votre stand les samedis 19 et 26 novembre de 10 h à 12 h et les mercredis 16 et 23 novembre de 14 h à 16 h au Pass'âge. Une participation de 3 €, pour la location de ce stand de 1,5 mètre, du prêt de chaises et de tables sera demandée aux exposants. Cette somme sera reversée à des associations caritatives par le biais du Conseil Municipal des Jeunes. Ce dernier, récemment élu, participera à l'évènement et proposera la vente de boissons et gâteaux.



Avenue du Général de Gaulle, *avancement du projet*

La première tranche des travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle se termine en affichant une large place aux différents modes de déplacement. De chaque côté une voie bus en site propre et une véritable piste cyclable.

Le projet est agrémenté d'espaces verts, les modes de déplacement doux sont séparés des voies de circulation par des arbustes et un alignement d'arbres soulignera le terre-plein central. Le rond point double marque l'originalité du projet. Au sud, il permettra l'entrée et la sortie du centre commercial, construit sur l'ancien site Coca-Cola, au parking et de la station essence du centre commercial Leclerc. Au nord, il desservira la voie nouvelle qui rejoindra la rue de la Cerisaie. Des mesures environnementales ont été mises en œuvre en termes de récupération d'eau pluviale, de valorisation des matériaux originaux et d'économie d'énergie. En effet, l'éclairage public est désormais concentré sur les chemins piétons et pistes cyclables, la hauteur des candélabres est ramenée à 4 m et les sources d'éclairage sont les LED. Ces travaux sont le coup d'envoi de deux programmes importants sur 3 ans. Au nord la restructuration complète de la rue général de Gaulle jusqu'au centre-ville. À l'ouest, la construction de la voie de liaison avec la rue de la Cerisaie et l'élargissement de la rue Chesnay Beauregard entre la rue de Gaulle et la rue de la Cerisaie. Cette première tranche de travaux s'élève à 1,2 M€ financé par les villes de Saint-Grégoire et de Rennes dans le cadre du SIZAN avec une participation de Rennes Métropole et des entreprises dans le cadre de projets d'extension ou restructuration.



Vers la fin des études pour *la cité des jardins*

Le cabinet d'étude pour la requalification des espaces verts de la Cité des Jardins a rendu ses préconisations. Leur travail en concertation directe avec l'association de quartier a permis de définir un certain nombre d'aménagements et de conserver l'esprit « jardin » souhaité par tous.



L'ensemble des rues seront remises en double sens de circulation avec des chaussées plateaux ; même niveau entre la route et des espaces piétons sécurisés, permettant le confort des usagés notamment en terme d'accessibilité. Aux entrées du quartier, le raccourcissement des voies avec la mise en place de priorité de passage et des installations paysagères devraient permettre la diminution du transit. Afin de tranquilliser davantage les rues, les vitesses de circulations passeront à 30 et 20 km/h dans certaines d'entre elles. Enfin, l'offre de stationnement sera complétée et l'aménagement paysagé de la place du Champ Marqué sera entièrement réadapté. Les premiers travaux démarreront au 1er semestre 2012 par le remplacement des réseaux d'eau potable vétuste et la construction de réseaux d'eau pluviale.

Edito



C'est l'histoire d'une histoire...

Une histoire d'amour de l'art, une histoire de rencontres, une histoire de découvertes... Une histoire qui dure depuis 25 ans entre Saint Grégoire et les artistes du Grand Prix de Peinture. Une histoire dont l'auteur s'appelle Paul Ruaudel, grand initiateur de ce Grand Prix avec quelques passionnés. Qu'ils en soient remerciés. Sans eux nous n'aurions pas connu cette histoire.

Merci également aux artistes, fidèles à cette rencontre, de nous faire réfléchir, voyager à travers leurs toiles. C'est un désir fort, qui les pousse à réaliser quelque chose que personne ne leur demande de faire et auquel ils consacrent leur vie. Ils constatent, dénoncent et proposent un regard critique et personnel sur la société.

Oublions les préjugés, acceptons d'être surpris et faisons confiance. On peut éprouver un ensemble de réactions entre, la surprise, l'admiration, l'humour... Les artistes ne cherchent pas nécessairement le consensus, ils veulent aussi nous déstabiliser, nous forcer à réfléchir et à avoir une opinion. Ils se nourrissent de la vie qui nous entoure et nous donne le monde à regarder

« Le monde moderne est le mélange de son futur et de son passé ; il est extrêmement peu son présent ». Cette phrase d'apparence assez sibylline, c'est d'André Malraux qui l'a prononcée en 1967 devant l'Assemblée Nationale. Elle désigne, je crois, combien l'art joue ce rôle de révélateur de notre histoire commune. Elle nous rappelle également combien une commune ne doit pas tourner le dos à son passé pour préparer son futur.

La meilleure manière de se familiariser avec la peinture contemporaine c'est... d'en voir, alors je vous invite à découvrir les œuvres de ce XXVe grand prix de peinture. Vous en sortirez à coup sûr différent.

On dit que toute histoire a une fin, celle du Grand Prix de Peinture ne fait que commencer.

Bon anniversaire !

Pierre Breteau
Maire de Saint-Grégoire

Tribune libre

EXPRESSION DE L'OPPOSITION



L'EHPAD* de Saint-Grégoire : redonner confiance aux usagers

**établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*

Comme vous avez pu le lire dans Ouest-France, l'EHPAD de Saint-Grégoire vient de changer de direction.

Ouvert depuis 1992 comme foyer-logement, cet institut s'est transformé en établissement médico-social pouvant accueillir des personnes dépendantes.

L'EHPAD de Saint-Grégoire est sous statut associatif (association loi 1901) géré par un conseil d'administration, présidé par le maire de la commune. Cette organisation sous l'autorité d'une mairie est peu répandue. Elle présente une fragilité : la gestion d'un EHPAD impose des compétences spécifiques dans le domaine médico-social.

Ce type d'établissement nécessite du personnel spécialisé et une direction stable qui donnent confiance aux résidents et à leur familles.

Après un début très difficile qui s'est traduit par le départ anticipé de la première directrice, l'EHPAD de Saint-Grégoire a connu une longue période de stabilité avec un directeur reconnu pour sa compétence, ayant la confiance de ses collaborateurs, des résidents et des familles.

Son successeur choisi, par le maire de la commune fin 2009, n'a pas fait long feu. Il a été remplacé par une directrice par interim. Cette période agitée d'environ 18 mois n'a pas donné lieu à convocation du conseil d'administration pour examiner cette situation en collégialité.

Compte tenu des interrogations des soignants et des familles, et des errements constatés dans le fonctionnement de la structure, le CA de l'établissement aurait dû être, au minimum, informé des difficultés rencontrées et, si possible, consulté à propos des dispositions prises pour y remédier.

Or le maire ne l'a convoqué que très récemment, pour entériner l'arrivée de la nouvelle directrice. Les membres du CA ont appris cette nomination ……. par la presse !
Nous regrettons ce manque de transparence et l'absence de travail collectif, qui nuisent au fonctionnement de l'EHPAD.

Les élus de l'opposition sont à votre écoute :
http://ensemble-ambition-saintgregoire.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Saint-Grégoire adopte le Plan Local de l'Habitat (PLH) de Rennes Métropole.

« Enfin ! » disent certains, « Saint-Grégoire ne risque t'elle pas de se banaliser ? » pensent d'autres !

Depuis les élections municipales, **la majorité a toujours indiqué qu'elle était favorable à l'adoption du PLH dans son ensemble à deux conditions :**

1/ ne pas imposer à Saint-Grégoire un « rattrapage de logements sociaux » (au titre du retard pris par rapport aux autres communes pendant les quatre années ou Saint-Grégoire n'a pas voulu entrer dans ce dispositif).

2/ ne pas modifier les opérations d'urbanisme en cours (Champ Daguet et Maison-Blanche), notamment éviter l'exigence de renforcer la part du logement collectif.

Oui, « Enfin ! »

Cette position de principe a été défendue à Rennes Métropole dès le mois de mai 2008 et acceptée par son Président… il aura cependant fallu 3 ans aux services métropolitains pour mettre au point la convention cadre et accepter ces principes simples et logiques.

Le PLH permet évidemment à ceux qui ne peuvent disposer d'un logement dans le parc privé d'avoir accès à des logements plus accessibles mais il permet aussi d'accéder à la propriété individuelle avec des dispositifs aidés, en particulier pour les jeunes ménages. Dans une période ou les deux préoccupations majeures sont l'emploi et le logement, nous ne pouvons que souscrire à l'objectif de favoriser l'objectif du logement pour tous et de l'accession à la propriété pour le plus grand nombre.

« Saint-Grégoire ne risque t'elle pas de se banaliser ? »… Non, car le choix de la qualité du cadre de vie reste notre priorité !

Pour « compenser » la part de « programmes immobiliers aidés » moins lucratifs que des opérations purement privées, le PLH octroie aux communes un financement au prorata du nombre de logements aidés créés. Deux stratégies peuvent être adoptées :

- Utiliser cette aide pour financer des équipements publics au détriment de la qualité des programmes immobiliers alors « minimalistes », **cette stratégie de la quantité au détriment de la qualité, n'a pas été celle de nos prédécesseurs et ne sera jamais la nôtre… !**
- **Affecter ces aides à la réalisation d'opérations mixtes qui associent logements privés et sociaux, sans marquer de discrimination entre opérations privées et opérations aidées,** dans un souci d'homogénéité et de qualité de l'aménagement.

Telle sera notre stratégie, notre gestion rigoureuse de la commune nous permet de financer les équipements communaux sur nos ressources propres et assurer ainsi un cadre de vie de qualité à nos concitoyens actuels et futurs.

Une ville n'est pas une structure figée mais elle doit nécessairement évoluer dans le respect de sa population et de son histoire… c'est le sens de notre engagement.



Saint-Grégoire rend hommage
à Victor Thomas

À 86 ans, Victor Thomas était une figure grégorienne. En septembre 2008, il confiait au Mensuel sa passion pour l'environnement et le cadre de vie. Il aimait à réfléchir à la politique d'urbanisme et à la place de l'environnement dans la ville.

Né dans une fratrie de 10 enfants, Victor Thomas a longtemps vécu à Rennes. Il a participé activement à la vie du quartier Saint-Martin en contribuant à son embellissement et son fleurissement d'une part, mais également à son animation via notamment la Braderie Saint-Martin, dont il était l'initiateur.

Après avoir créé son entreprise, Bretagne Manutention, en 1972, rue du Chesnay Beauregard, il s'installe à Saint Grégoire. Il s'investit alors dans la vie grégorienne de plusieurs manières : D'abord en tant qu'élu au Conseil Municipal pendant 18 ans. Il était également membre des commissions environnementales. Il a participé à la suppression des panneaux publicitaires aux entrées de la ville et s'est battu pour le maintien d'une zone naturelle à Maison Blanche.

Ensuite en tant que membre actif de l'association Mémoire et Patrimoine qui organise chaque année des expositions historiques. Son attachement à la commune était connu de tous ! Il « se plaisait », tous les deux ans, à prendre des photos aériennes de la commune en hélicoptère.

Depuis des années il travaillait également à la réhabilitation de la roue du Moulin de Robinson. Un engagement pris par la municipalité et un projet qui avance, mais que Victor Thomas ne verra malheureusement pas.

Le maire à votre écoute

Écrivez au maire

Expéditeur

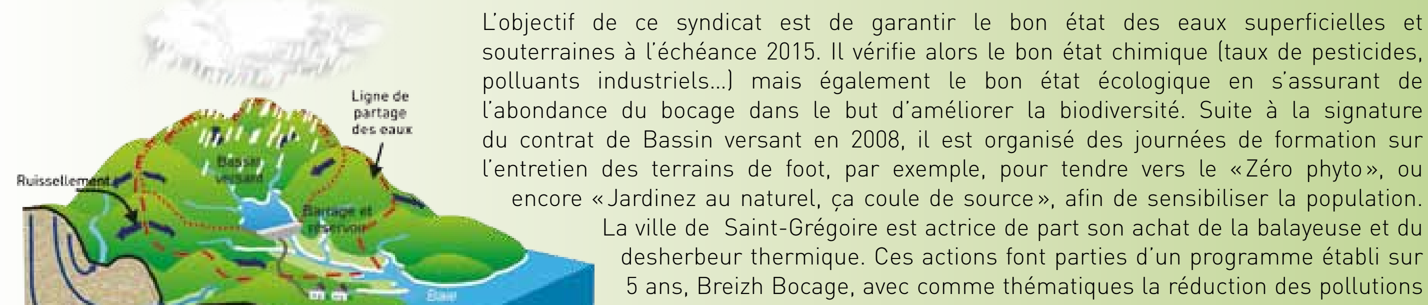
NOM : ....

ADRESSE : ....

....

Bassin versant de l'Ille et de l'Illet

Le bassin versant est la surface qui alimente un cours d'eau. Il est délimité par la ligne de partage des eaux. Ce bassin s'étend sur 480 km² et traverse Saint-Grégoire. En 2004, un syndicat intercommunal est créé afin de réaliser une étude hydraulique du bassin versant. Aujourd'hui, ses compétences sont étendues à la qualité de l'eau.



L'objectif de ce syndicat est de garantir le bon état des eaux superficielles et souterraines à l'échéance 2015. Il vérifie alors le bon état chimique (taux de pesticides, polluants industriels…) mais également le bon état écologique en s'assurant de l'abondance du bocage dans le but d'améliorer la biodiversité. Suite à la signature du contrat de Bassin versant en 2008, il est organisé des journées de formation sur l'entretien des terrains de foot, par exemple, pour tendre vers le « Zéro phyto », ou encore « Jardinez au naturel, ça coule de source », afin de sensibiliser la population. La ville de Saint-Grégoire est actrice de part son achat de la balayeuse et du desherbeur thermique. Ces actions font parties d'un programme établi sur 5 ans, Breizh Bocage, avec comme thématiques la réduction des pollutions agricoles, la réduction des pollutions des particuliers et des collectivités, la communication, l'éducation à l'environnement, et enfin le suivi de la qualité de l'eau. Toutes ces actions ont pour seul objectif l'entretien et la qualité des cours d'eau de l'Ille. De ce fait, toutes les communes du syndicat, qui ont la totalité de leur territoire dans le bassin, ont rejoint ce programme.



Inscription sur les listes électorales

En 2012 auront lieu deux types d'élection : les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et les élections législatives les 10 et 17 juin. Ces dernières permettent d'élire les députés qui siégeront à l'Assemblée Nationale. Pour pouvoir voter en 2012, vous devrez être inscrit sur les listes électorales de la commune où vous résidez.



Les nouveaux arrivants à Saint-Grégoire sont invités à demander leurs inscriptions sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2011.** Il vous suffit de vous rendre à l'Accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. À noter, les personnes **ayant déménagé au sein de la ville** doivent impérativement faire modifier leur adresse auprès du service élection afin de recevoir leur nouvelle carte d'électeur ainsi que la propagande des candidats. Enfin, nous vous rappelons que les jeunes majeurs ayant 18 ans depuis le 15 mars 2011 sont inscrits d'office sur les listes électorales.



Hôtel de Ville de Saint-Grégoire
M. le Maire
BP 96 232
35 762 Saint-Grégoire Cédex



Plan de Prévention du Bruit

Intervention M. Guyot au Conseil de Rennes Métropole

À l'occasion du Conseil communautaire de Rennes Métropole de septembre, Jean-Yves Guyot, adjoint au Maire de Saint-Grégoire, en sa qualité de vice président de Rennes Métropole est intervenu dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'agglomération rennaise. Il a interpellé Daniel Delaveau, Maire de Rennes, sur les nuisances sonores que subissent les Grégoriens notamment les habitants des quartiers Moulin d'Olivet – Gué Mary et Belle Epine.

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de notre communauté d'agglomération qui vient de nous être présenté s'articule suivant trois axes :
- un état des lieux de l'environnement,
- une stratégie définie pour Rennes Métropole pour l'environnement sonore
- et des plans d'actions des autres autorités concernant le territoire de Rennes Métropole, à savoir l'État et le Conseil Général. [...]

Mais, à la lecture et à l'application de ce Plan, au moins pour Saint-Grégoire, nous nous apercevons que cela peut poser des problèmes si une règle n'est pas préalablement définie. Nous avons effectivement, dans une commune enserrée dans des voiries départementales, bon nombre de quartiers qui sont effectivement assujettis à des nuisances sonores importantes. Certains quartiers ayant été édifiés avant la réalisation de ces voies et d'autres étant postérieurs.

Nous avons donc rencontré un technicien de Rennes Métropole concernant le secteur « Moulin d'Olivet - Gué-Mary - Belle-Épine » et les études qui ont été effectuées sur ce secteur l'ont été à partir de simulations et non pas d'études réelles sur le terrain.

Mais, ces habitations – tout au moins Moulin d'Olivet - Gué-Mary – étant voisines de l'axe départemental Rennes/Saint-Malo, il nous a été demandé de nous adresser au Département. Chose que nous avons faite et, là, le Conseil Général nous a répondu que son plan d'effacement du bruit ne concernait que les constructions antérieures à l'axe concerné et donc qu'il appartenait, pour ces études, de contacter Rennes Métropole.

Nous nous réjouissons, ce soir, que le Conseil se saisisse de ce dossier - ô combien pénible pour celles et ceux de nos concitoyens qui le subissent au quotidien - mais compte-tenu que, dans son rapport de présentation, Rennes Métropole indique qu'il concentrera ses moyens en études et mesures acoustiques dans les secteurs à enjeux, nous vous demandons, ce soir, de classer les territoires des communes de la métropole qui sont situés le long d'axes structurants, comme étant des secteurs à enjeux et de veiller, tel que vous vous êtes engagés dans votre rapport, à ce que les dispositifs des Plans respectifs de l'État et du Conseil Général applicables à l'agglomération apportent des réponses appropriées aux enjeux du territoire, tant au stade de leur élaboration que de leur mise en œuvre.

Nous vous invitons, donc, sur la commune de Saint-Grégoire, à mettre en place ces engagements, sachant que nous ne sommes pas seuls bien évidemment à être concernés, notamment toutes les communes qui sont le long de la RD29, pour ce qui concerne le Nord, qui sont directement concernées. [...]

Réponses de Rennes Métropole :

M. Poirier : Juste un éclairage, chers collègues, par rapport à la remarque de notre collègue Jean-Yves Guyot. C'est la démarche classique dans ce genre de procédure – tu as relevé le fait que c'était fait à partir de simulations. Effectivement – André Crocq va peut-être me contredire – cela fait presque 3 ans que nous sommes sur cette question et il y a eu des mesures réelles, des modèles, des calages et des simulations parce que nous n'avons pas pu faire les mesures un peu partout.

D'autant que vous l'avez repéré et tu l'as dit à l'instant, il y a des choses qui sont de notre responsabilité, d'autres du Département et d'autres de l'État, et que c'est extrêmement difficile. Le bruit, il n'appartient pas à chacun. Les sources appartiennent souvent à des maîtres d'ouvrage différents.

Donc, le projet qui est proposé avait été envoyé à toutes les communes. Nous avons repéré qu'il y a des points à enjeux un peu plus forts les uns que les autres : ceux de la Ville centre sont particulièrement pointés et quelques autres zones.

Ta remarque est tout à fait justifiée. Mais, l'arrêt du projet ne dit pas que c'est le projet définitif puisque maintenant il va être mis à la disposition du public, c'est la démarche normale et nous allons, bien sûr, l'améliorer. Ce type de remarque que tu fais est complètement à prendre en compte dans l'évolution, avant d'avoir le projet définitif. André Crocq veut peut-être rajouter quelque chose sur la démarche.

M. Crocq : Le point 3 du PPBE relève exactement de cette démarche :

« Développer la connaissance et les outils de l'environnement sonore :
- *En premier point élaborer, actualiser et exploiter les cartes stratégiques de bruit ;*
- *réaliser des mesures acoustiques ;*
- *conduire des études spécifiques ;*
- *suivre et évaluer le PPBE. »*

C'est exactement le point 3 du Plan d'action. Donc, il n'y a aucun problème par rapport à cela.



Des élections pour les jeunes, *mais comme les grands !*

Deux années se sont écoulées pour les jeunes conseillers municipaux, ils vont laisser place, à la fin du mois, à une nouvelle équipe. Nous retrouverons peut-être certains d'entre eux, s'ils décident de se représenter.
Les élections auront lieu samedi 19 novembre de 10 h à 12 h à la Mairie. Mais que se passe-t-il entre temps ?

En octobre les élèves des écoles se sont rendus à la mairie pour visiter les locaux et rencontrer les conseillers municipaux adultes qui leur ont présenté le rôle d'un Conseil Municipal des Jeunes. Les élus se sont ensuite déplacés au Collège Immaculée à la rencontre des jeunes grégoriens.



Un livret « mode d'emploi » et la charte de fonctionnement du CMJ ont été distribués à ces occasions. Ils permettent à chacun de comprendre l'investissement d'un jeune conseiller et peut-être de décider plus facilement de se présenter. Comme pour les grands, chacun a reçu sa carte d'électeur, à ne pas oublier le jour de l'élection !

À partir du 7 novembre, les candidats seront en campagne.Leurs programmes électoraux, présentant, les projets, les actions qu'ils souhaitent mener à Saint-Grégoire, seront affichés en mairie. Tous les électeurs pourront ainsi les consulter et comme les grands, choisir leur candidat préféré. Du CM1 à la 4e, tous les jeunes grégoriens scolarisés sur la ville ou non peuvent se présenter aux élections et venir voter ! Tous les documents (livret mode d'emploi, carte d'électeur..) sont disponibles en mairie.

Plan Local d'Urbanisme, *révision simplifiée*

Le Conseil Municipal de Saint-Grégoire réuni en mairie le 15 septembre dernier, a décidé de prescrire la révision simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure d'évolution du document d'urbanisme porte sur 3 points :

Le premier d'entre eux concerne la réalisation d'une nouvelle entrée de ville à l'Est de l'agglomération grégorienne et qui reliera la zone d'aménagement concerté du Champ Daguet à l'avenue du Général J.S. WOOD par la route des Fries.

Ce nouvel axe de circulation enjambera le canal d'Ille et Rance grâce à un ouvrage d'art situé à l'Est du lieu dit de la Saudrais et devra desservir la ZAC dans son état actuel sans remettre en cause la possible extension de celle-ci vers l'Est. Le tracé définitif de la voie nécessite cependant la réduction d'un espace boisé classé.

Le second point porte sur la modification d'une zone naturelle (N) située au Nord du lotissement de la Ricoquais, en zone urbaine spécifique (UG) et qui n'autorise que l'implantation d'équipements d'intérêt général.

Enfin le troisième point concerne une part du territoire communal qui se trouve au Sud d'Alphasis et d'Edonia et qui s'étend jusqu'au lieudit de la Boutière. Dans ce secteur d'urbanisation future, la réduction d'une marge de recul due à la proximité de la RD 137 permettra à la ville de poursuivre l'action menée sur Alphasis en continuant d'offrir l'opportunité à des entreprises de s'installer sur Saint-Grégoire et ainsi contribuer à son développement économique.



Grand Prix de Peinture,
25 ans d'art à Saint-Grégoire



En 1986, Paul Ruaudel, Maire de Saint-Grégoire, commande à l'artiste Mariano Otéro, la toile d'une Marianne monumentale, destinée à présider les cérémonies officielles dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Le vif succès remporté par cette initiative incite, l'année suivante, le Maire à proposer, avec le concourt du peintre, une nouvelle étape qui permet aujourd'hui à Saint-Grégoire d'apparaitre comme un véritable lieu d'expression de l'art contemporain, Le Grand Prix de Peinture ! Un évènement qui 25 ans après demeure un élément important de la vie culturelle grégorienne.


Lauréate 1987, Monique Toupin

25 ANS D'HISTOIRE,

Le Grand Prix de Peinture de Saint-Grégoire a sans doute franchi les années grâce à l'équipe organisatrice : un jury composé de professionnels de l'art ; artistes, historiens d'art, critiques, enseignants, galeristes. La permanence de cette équipe qui se sent libre dans ses choix, rend pérennes les lignes fixées dès l'origine : une peinture actuelle, libre dans son expression et sa technique, d'une qualité certaine à l'exclusion d'une démarche purement décorative ou ornementale ou bien entendu imitative. À ces personnes s'ajoutent les élus grégoriens et les services municipaux qui participent à l'organisation de l'évènement.
Lors du premier Grand Prix de Peinture en 1987, la lauréate Monique Toupin offre sa toile à la mairie. L'année suivante, la municipalité décide que la toile du premier lauréat sera achetée par la ville qui se constituera ainsi au fil des ans, un patrimoine artistique remarquable.


Lauréat 1988, Franáois Lorrain

En vingt-cinq ans, le règlement a subi quelques adaptations ; il est passé du « jugement sur pièce » à la sélection sur dossier, avant un choix définitif devant les œuvres elles-mêmes. Comment faire autrement pour des peintures ! 250 dossiers en moyenne sont examinés chaque année et de 30 à 35 artistes qui adressent chacun deux œuvres, sont retenus pour l'exposition collective de 15 jours. Les conditions d'envoi (courriers, mails...) des candidatures ont largement évolué au fil du temps, permettant à chaque artiste de proposer ses œuvres qu'il demeure en France ou à l'étranger.


Lauréate 1989, Angelika WahlRoblot


Lauréat 1990, Robert Ricart



Lauréat 1991, Jean-Pierre Cadoret

Le Grand Prix de Peinture est doté de trois prix, le premier prix au Lauréat (4 500 €), le prix spécial du jury (2 000 €) et le Prix d'encouragement (1 000 €). Des prix qui sont assortis d'une exposition personnelle à Saint-Grégoire pour chacun des trois lauréats.

Quoi de mieux pour parler du Grand Prix de Peinture que de donner la parole à la première lauréate de 1987 et la lauréate du 24e Grand Prix ?



Lauréat 1992, Daniel Rivoallan

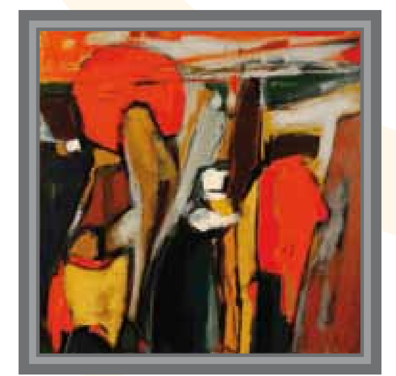


Lauréate 1993, Esti Levy

MONIQUE TOUPIN, PREMIÈRE LAURÉATE DU GRAND PRIX DE PEINTURE EN 1987

Le Grand Prix de Peinture est arrivé à un moment de doute pour l'artiste, dû au contexte de l'époque et à la fermeture de sa galerie. Après des expositions à Nantes, Bruxelles, Paris, le Grand Prix a été comme une magnifique annonce de bienvenue lors de son retour à Rennes. Elle s'est sentie comme " une enfant devant le tableau d'honneur ". Donnons-lui la parole.

" La période n'était pas très favorable à la peinture, je parle de cette crise dans les années 87-90, où énormément de galeries ont fermé autant à Paris qu'en Province. Le Grand Prix de Peinture a été un petit peu un relais pour moi, une façon de m'immerger autrement. Ce que je savais au moment de ma candidature c'est que le jury de sélection de ce Prix était hautement qualifié et formé de gens de l'art qui pratiquaient depuis longtemps la peinture. Et que ce jury avait un regard sur les arts plastiques pas forcement traditionnel, mais ouvert et cela a été une chance pour moi. "



Lauréat 1994, Robert Le Saec



Lauréat 1995, Robert Le Guinio



Laureate 1996, Marion Scotto

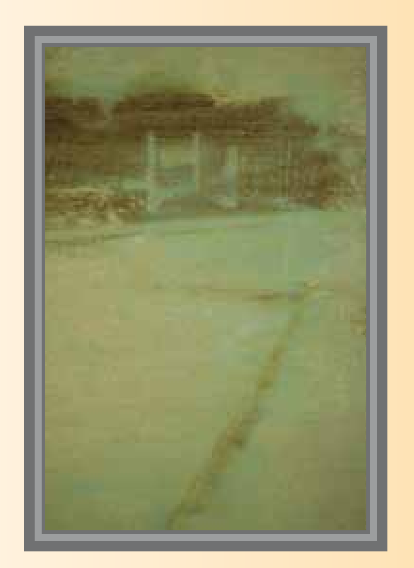
ISABELLE BOSSÉ, LAURÉATE DU DERNIER GRAND PRIX DE PEINTURE EN 2010

En 2008, Isabelle Bossé donne un "grand coup de pied" dans sa peinture. Cette envie d'être moins consensuelle, de prendre un risque sera reconnue pour la première fois lors du Grand Prix de Peinture de Saint-Grégoire qui salue son changement de cap, plus proche de ce qu'elle a vraiment à dire. Elle nous raconte ce moment et sa toile.

"Émotionnellement ma participation au Grand Prix a été très forte, je n'avais jamais gagné de prix, et il me semble que je n'avais jamais eu ce genre d'occasion. C'était une reconnaissance, je ne sais pas comment l'expliquer… Quand on va voir une galerie, on y va avec nos œuvres, c'est nos œuvres et nous qui sommes jugés. Là seules mes œuvres ont parlé ! C'est une belle reconnaissance. Cette petite fille, sur ma toile, est dans une position particulière dans une pièce carrée, on voit les angles, c'est vide sans fenêtres, un peu de lumière qui filtre, mais a priori on peut situer le personnage dans un espace. Mais ce qui est important, c'est dans la manière de peindre, induire tout un tas d'émotions et faire que cette présence-là soit d'un point de vue réel, qu'on puisse la sentir avant de la comprendre".

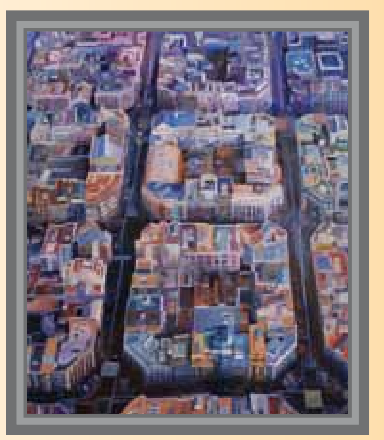

Lauréat 1997, Jacques Bernard


Lauréate 1998, Sophie Van Moffaert


Lauréat 1999, Guy Prevost


Lauréat 2000, Olivier Heinry


Lauréat 2001, David Verger


Lauréat 2002, Raphaâl Renaud


Lauréate 2003, Natacha Ivanova

Lauréat 2004, Akitoshi Yamada

DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE LA PEINTURE

Le Grand Prix de Peinture se veut ouvert au plus grand nombre, et pour ceux qui le souhaitent, adultes comme enfants, amateurs, comme néophytes, la ville propose chaque année des visites commentées pour vous accompagner dans la lecture des œuvres, décrypter les messages des artistes, les techniques artistiques utilisées, et parfois percevoir une référence à l'histoire de l'art à travers la démarche du peintre. Les élèves grégoriens sont également invités avec leur classe à visiter l'exposition et se familiariser à l'art contemporain.

Visites commentées : (gratuites)

- vendredi 18 novembre à 20h
- dimanche 20 novembre à 15h
- dimanche 27 novembre à 15h



Lauréate 2006, Isabel Duperray



Lauréat 2005, Maher Al Baroudi



Lauréate 2007, Hong Zhu



Lauréat 2008, Patrice Auffret



Lauréat 2009, Sullivan Goba-Ble



Lauréate 2010, Isabelle Bossê

Le 25e Grand Prix de Peinture de la Ville

Le 25e Grand Prix de Peinture aura lieu **du dimanche 13 au dimanche 27 novembre au Centre d'Animation de la Forge.** L'exposition est ouverte à tous, que vous soyez amateur de peinture ou simple curieux !

Le samedi 12 novembre à partir de 18h30 le vernissage de l'exposition vous invite, dans une ambiance et une scénarisation imaginées par Benoit Julienne, à découvrir les œuvres, mais également les 3 lauréats choisis par le jury.

Horaire d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Vie économique : un premier tour d'horizon

Une nouvelle enseigne au centre commercial de la Forge

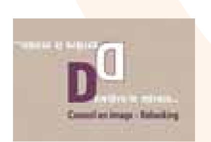
Carrefour Contact est la nouvelle enseigne remplacant le shopi au centre commercial de la Forge. Depuis le 30 août, c'est une équipe de 20 personnes, qui est au service de la clientèle 7 jours sur 7. Ce magasin, à taille humaine, propose majoritairement de l'alimentaire (60 % en frais et 40 % en sec) et un service de dépannage au rayon bazar. Le rayon boucherie est ouvert tous les jours sauf le dimanche où il est en libre-service. La superficie de vente est de 480 m².

Carrefour Contact, centre commercial La Forge,
du lundi au samedi de 8 h à 21 h, le dimanche de 9 h à 13 h.
Renseignements : 02 99 68 95 67



Derrière le Miroir, l'agence de conseil en image

Gwenaëlle Aoustin, créatrice d'une nouvelle activité sur Saint-Grégoire, une agence de conseil en image, relooking. Elle met ses compétences au service des particuliers (relooking) et des professionnels (formations en entreprise). *« Je souhaite transmettre mon dynamisme, mes connaissances pour favoriser l'épanouissement de chacun. »* explique-t-elle. Développer l'assurance, améliorer le « mieux-être », prendre un nouveau départ professionnel ou personnel, trouver un emploi, booster votre potentiel… tels sont les objectifs que l'on peut atteindre en se laissant guider par les conseils de Gwenaëlle.



Derrière le miroir, parc Edonia,
rue des Îles-Kerguelen,
Bât. M, 35760 Saint-Grégoire,
06 27 71 51 97, www.derriere-lemiroir.com

La galerie de Grand Quartier s'est agrandie de 2 500 m²



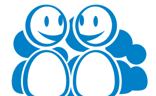
La galerie du centre commercial Grand Quartier s'est agrandie de 2 500 m² le 9 septembre et déjà de nouveaux projets à l'horizon 2016 sont à l'étude. 12 nouvelles enseignes, 90 boutiques font de Grand Quartier le premier centre commercial breton en termes de magasins. L'objectif était de veiller à préserver les équilibres entre indépendants et enseignes succursalistes, entre commerçants locaux et enseignes nationales en ayant bien évidemment en tête la performance et la qualité. L'agrandissement ne s'est pas limité à l'ouverture de commerces supplémentaires. Une nouvelle identité visuelle, une nouvelle décoration, un nouvel accueil place centrale, un nouveau site internet, de nouveaux services ont complété cette transformation.

Le restaurant Millesime & co enchantera vos papilles

Depuis le 1er septembre, vous avez pu découvrir le nouveau restaurant situé rue Alphonse Milon, anciennement Police Municipale. Anne et Bruno vous accueillent dans un lieu convivial et chaleureux. Cet établissement propose deux axes de découverte. La restauration, suggérant une carte ardoise de produits frais et locaux : 5 entrées, 5 plats et 5 desserts. Celle-ci change toutes les semaines au grès des saisons. Par ailleurs, vous trouverez sur cette ardoise des verres de vin en suggestion. Le deuxième axe est justement la cave à vin. Une multitude de cépages à déguster en famille, entre amis, à la sortie du travail… *« Pour l'anecdote, j'ai un groupe de quelques personnes qui vient chaque vendredi soir prendre un verre de vin et une assiette de charcuteries »* raconte Anne Fouchard, propriétaire du restaurant. *« L'idée est de recevoir nos clients comme on aimerait être reçu ».* Les mots clés : échange, partage et découverte.

Millésime & co, rue Alphonse Milon, ouverture le midi
du lundi au mercredi, midi et soir du jeudi au samedi.
Renseignements : 02 23 25 61 09

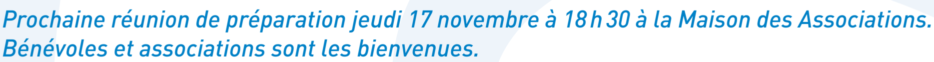




Téléthon : Faire encore mieux qu'en 2010

Le comité téléthon s'active pour préparer le programme des animations, des 2, 3 et 4 décembre prochain et atteindre leur objectif. Une trentaine d'associations les a rejoint ; les habitués des années passées et des petits nouveaux ! L'association de TAI Chi, les jeunes du Rubik's cube et le service Enfance Jeunesse et Sports.

La mobilisation de tous permet chaque année depuis 3 ans de récolter des fonds indispensables à l'Association française contre les Myopathies pour l'aider dans ses recherches contre ces maladies neuromusculaires. Cette année n'échappe pas à la règle, les trois jours d'animation seront propices à la solidarité dans des moments de convivialité ! Vous retrouverez le vendredi soir au Cosec, les sportifs pour les tournois de volley et de foot avant le partage d'un vin chaud. Le challenge véléthon sera aussi de la partie, l'objectif, parcourir le plus de kilomètres sur des vélos d'appartement, pour chaque km parcouru les entreprises partenaires verseront des euros. Le comité lance d'ailleurs un appel à toutes les entreprises grégoriennes pour participer à cette action. Nouveauté 2011, un apéritif géant sera organisé le samedi midi autour d'un spectacle de danse. L'après-midi vous retrouverez les associations pour différentes animations avant le repas du soir et le tirage de la tombola (les billets sont déjà en vente chez les commerçants). Le lendemain matin, le week-end se terminera par les randonnées et footings.

Prochaine réunion de préparation jeudi 17 novembre à 18 h 30 à la Maison des Associations.
Bénévoles et associations sont les bienvenues.

Contact : *Marie-Anne Sevin au 06 88 30 46 85 ou Geneviève Savinel au 06 61 95 45 31 ou comitetelethonsg@gmail.com*



Les couturières vident leur placard

L'association de couture organise pour la deuxième année son vide placard des couturières. Samedi 26 novembre toutes les personnes (excepté les professionnels) qui le souhaitent pourront exposer leur tissu, mercerie, laine, bouton, ruban... à la Maison des Associations.



Un moment d'échange entre passionnés, qui permet aux participants de faire du tri chez soi et aux visiteurs de dénicher la bonne affaire. *« Il y a une bonne ambiance, nous sommes réunis autour d'un même sujet qui nous passionne. Cela permet aussi d'échanger des idées de créations »* explique la présidente Lydie Journaux Mauger. Pour exposer au vide placard vous pouvez vous inscrire par mail à couture.atelier@yahoo.fr, et à partir du 15 novembre par téléphone au 02 99 68 73 73.

L'association propose également de nombreux créneaux pour les cours, avec des animatrices professionnelles, si vous souhaitez vous perfectionner ou même apprendre et partager des idées et savoirs, n'hésitez pas à contacter l'association.

Pratique :
vide placard des couturières
Samedi 26 novembre de 9 h à 17 h à la Maison des Associations



Le rubiks cube, *une histoire de logique*

Il y a deux ans, 3 amis lycéens amateurs de Rubiks' cube réalisent qu'aucune compétition n'est organisée en Bretagne. Ils décident donc de créer une association pour organiser leur propre compétition. En tant que mineurs, les trois amis ont dû créer une Junior Association.

Cette année, ils ouvrent des cours pour apprendre à d'autres jeunes l'art et la manière de manipuler le Rubiks' cube. Il existe une multitude de modèles, le traditionnel cube que nous connaissons tous, la pyramide, ou encore le cube qui se déforme, le tout dans différentes tailles. *« C'est un bon passe-temps, où il faut être logique. Maintenant nous repérons facilement les configurations, mais on cherche en permanence de nouvelles méthodes pour aller plus vite »* explique Kilian, créateur de l'association. Les jeunes grégoriens qui souhaitent s'initier à cette discipline peuvent les contacter par mail : cube.bretagne@gmail.com



L'Université du Temps Libre
se souviendra de lui…

L'association et la mairie tenaient à travers cet article à remercier et rendre hommage à Paul Lohier pour son engagement dans l'association.

Cette association propose des conférences sur des thèmes divers et propres à chaque antenne. La liste des conférences ayant lieu à Saint-Grégoire fait l'objet de discussion avec les adhérents et chacun peut proposer un sujet qui l'intéresse, dans le but de satisfaire les envies de chacun (thèmes relatifs à l'histoire, aux sciences, à la sociologie, …).

L'Université du Temps Libre propose de nombreuses autres activités telles que les voyages et découvertes culturelles (visites des archives départementales, séjours à Londres…), des activités sportives ou de loisirs, des ateliers manuels, ou encore des cours de langue.

***Pratique :** Mme Lecollinet – Marchand assumera les fonctions de référent de l'UTL sur Saint-Grégoire.*



Le club de karaté
tend vers une pérennisation

Cette année, l'association de karaté de Saint-Grégoire, compte entre 80 et 90 adhérents âgés de 4 à 55 ans. Une amplitude notable qui s'explique par l'ouverture d'un créneau pour les 4/6 ans depuis 3 ans maintenant.

Le club de Saint-Grégoire a la particularité d'enseigner le karaté dit traditionnel, tel qu'il est enseigné au Japon. Cela consiste à effectuer des exercices spécifiques de musculation, d'assouplissements, de durcissements au sac pour préparer le corps au combat. Le club propose peu de compétitions, se focalise sur la pratique et la progression de ses adhérents. Kham Ledy, professeur de karaté à Saint-Grégoire 5e dan, utilise cette technique de combat en vue de développer chez les adhérents une discipline. Au-delà de l'association, elle intervient dans les écoles pour des initiations au karaté. *« On observe chez les élèves une augmentation de leur concentration, une meilleure gestion du stress et une maitrise du regard des autres »*, nous explique Franck Loyac, président de l'association.

Séniors en vacances, *un séjour enchanteur*





Pour la deuxième année, la mairie, en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) a proposé aux séniors de la ville un séjour de quelques jours à Agon Coutainville en Normandie. Accompagnés de Marie-France Chevalier et Catherine Gicquel, conseillères municipales, les participants ont profité du programme rythmé de visites, de soirées à thème…
C'est dans une ambiance détendue, avec d'agréables échanges et des souvenirs plein la tête que nos vacanciers ont retrouvé Saint-Grégoire.

Club informatique C2I : bientôt 2 ans !

En mars 2010 était créée l'association C2I (Club Informatique Internet), présidée par Robert Vigouroux. Actuellement, elle compte plus de 150 membres en demande de formation sur l'outil informatique, ou désireux de partager leurs connaissances.

« Les 17 groupes sont répartis en 3 niveaux » explique le vice-président, Gérard Meyer, *« les groupes d'initiation pour les débutants et faux débutants, les groupes de perfectionnement pour apprendre à mieux exploiter l'outil et à échanger des données, et le groupe d'échanges de pratiques avancées, qui s'adresse plutôt aux animateurs eux-mêmes ».* Chaque groupe se réunit pendant 1 h 30, dans des locaux équipés du réseau WiFi, mis à disposition par la ville : salle informatique de l'école Paul-Émile Victor, Centre d'animation de la Forge et Maison des Associations. Les plages horaires sont larges puisque le club propose des créneaux le mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Cette association ne propose pas de cours en tant que tels mais cela s'apparente plutôt à des moments d'échange autour de l'outil informatique, on parlera de transmission de savoir et de savoir-faire. Au-delà de ces échanges, l'association propose des conférences thématiques, l'une d'entre elles, portera sur les adolescents et les réseaux sociaux en février 2012. L'objectif étant de comprendre quel attrait la toile sociale a pour ces jeunes et quelles peuvent être les conséquences. *« Nous accueillons beaucoup de jeunes retraités ou de mères de familles souhaitant comprendre l'utilisation de l'informatique par leurs adolescents »* précise le vice-président avant de conclure qu'avec les demandes grandissantes d'adhésion, le club lance un appel aux personnes souhaitant animer un groupe et faire vivre des ateliers.

***Contact :** contact@c-2i.fr ou au 06 22 47 31 57*



Le comité de jumelage Saint-Grégoire Uttenreuth *prépare ses 20 ans*

La Charte de jumelage entre la ville de Saint-Grégoire et la ville d'Uttenreuth a été officiellement signée à Uttenreuth le 10 octobre 1992 par le Maire Paul Ruaudel et Karl Köhler. Elle a été contresignée à Saint-Grégoire le 17 avril 1993. Aujourd'hui, plus de cinquante familles participent régulièrement aux échanges. Grâce à eux, des liens d'amitié se sont créés entre différentes familles des deux villes qui dépassent largement le cadre du Comité de Jumelage.

Chaque année, trois échanges ont lieu entre les deux villes. Un voyage pour les familles, puis vient le tour des adolescents avec la collaboration du Pass'âge. Notons également la participation des trois écoles primaires (Notre Dame, Paul Emile Victor et Jules Ferry). 20 ans de jumelage qui seront célébrés au moins de juin l'année prochaine avec la visite de nos amis allemands tandis que les adolescents et les scolaires iront à Uttenreuth le temps d'une semaine. Outre les échanges, le comité de jumelage Saint-Grégoire — Uttenreuth participe ponctuellement à quelques manifestations de la ville en proposant du vin chaud, des patisseries allemandes et divers objets décortaifs lors du Téléthon ou du Marché de Noël. *« Pour l'anecdote, l'association a été l'initiatrice du Marché de Noël en 1993, nous avions installé un petit chalet au Centre commercial de la Forge, devant anciennement Catena, entre le CMB et les cycles Thébault. »* raconte Bernard Mainguy, président du Comité.



Un petit groupe lors d'un séjour à Uttenreuth

L'ensemble scolaire Immaculée – Jean Paul II
obtient le label éco-école

Qu'est ce que la labellisation Éco-École ?

Un programme international d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), Éco-École est un label décerné aux écoles primaires et élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable. Depuis 2010, l'ensemble scolaire Immaculée – Jean Paul II s'est engagé dans cette démarche. Après la rentrée, la démarche ÉCO-ÉCOLE a été présentée aux classes de 6e et de 2nde. Cette année le groupe ÉCO-ÉCOLE est composé d'élèves des classes de 6e, 5e, 2nde et de 1ère. Les éco-délégués et leurs animateurs adultes (enseignants, membres du personnel, membres de la direction) ont le choix parmi 6 thèmes : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. Pour la labellisation 2011, c'est le thème des déchets qui a été retenu. Une fois le thème choisi, le groupe réalise un diagnostic précis du lieu de vie en relation avec ce thème. Il élabore un plan d'action et procède à son évaluation régulièrement. Les adultes accompagnateurs ont un rôle consultatif, les élèves sont au cœur de cette démarche, ils sont véritablement « cheville ouvrière » du projet, de sa genèse jusqu'à son achèvement.

Les principaux objectifs d'Éco-École

- Permettre aux enseignants d'intégrer l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans leurs cours, en établissant des liens avec les matières qu'ils enseignent.
- Sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable.
- Rendre les élèves conscients de l'impact de leurs comportements sur l'environnement et favoriser ainsi l'éducation à la citoyenneté.



Jeudi 29 septembre, s'est déroulée une cérémonie pour la labellisation ÉCO-ÉCOLE de l'établissement. Ce fut l'occasion pour les éco-délégués de présenter les actions et projets menés l'an passé, au collège et au lycée, sur le thème des déchets. Ils ont reçu les félicitations de Mme Dodard, directrice de l'établissement, de l'ensemble du comité de suivi ainsi que de M. Breteau, Maire de Saint Grégoire, par la voix de M. Ruaudel, conseiller municipal délégué au développement durable. Chaque éco-délégué s'est vu remettre une attestation de participation à la labellisation ÉCO-ÉCOLE (Label International de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) de l'établissement.

Pascale Canis, *la nouvelle directrice de la résidence Bellevue*

Le 8 septembre dernier, Pascale Canis a pris la direction de la résidence Bellevue. La gérontologie est le fil conducteur de sa carrière professionnelle. C'est une spécialiste des questions du vieillissement, notamment, de part son expérience en tant que responsable de formation dans les filières des métiers d'aide à la personne en région parisienne.



En 1995, elle fait son retour en Bretagne et occupe un poste à l'IREPS 35 (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé). Elle s'attache tout particulièrement au développement des dispositifs d'accompagnement d'aide à la personne. Son objectif étant naturellement de faciliter au mieux la vie des personnes quelque soit leur degré de dépendance, mais également celle des familles. En 2008, un stage de 4 mois lui permet d'intégrer la résidence Bellevue à Saint-Grégoire, au côté de Pierre Jouffe, anciennement directeur de l'établissement.

C'est par conséquent, avec une certaine émotion que Pascale Canis prend la direction de la résidence Bellevue dans une seule et même optique : dans quelle mesure l'EPHAD peut-il adoucir la vie des résidents et aider l'accompagnement des familles ?

Ce projet se bâtira de concert avec le conseil d'administration, les résidents, les familles et surtout l'équipe qui l'entoure. Pascale réfléchi également sur la réactivité de la résidence face à des enjeux en constante mouvance, sur les solutions que l'EPHAD peut apporter en termes de services à la personne notamment sur la prise en charge.



Zoom service : *l'Accueil - État-Civil- Élections*

Six personnes travaillent au service Accueil - État civil - Élection de la Mairie. Premier niveau de contact avec les administrés, l'équipe oriente le public vers les différents services de la mairie, tant pour l'accueil physique que téléphonique.



Ses missions vont bien au-delà, le service gère également le recensement militaire et toutes les petites formalités administratives (demande de carte d'identité, sortie de territoire, carte grise…). Retrouvez des informations complémentaires dans le Saint-Grégoire Pratique et sur www.saint-gregoire.fr.

L'état civil prend en charge la gestion des actes de naissance, soit 3 000 par an, la préparation de dossier de mariage et l'enregistrement des décès. Vous pouvez adresser à ce service vos demandes d'attestations d'accueil d'un étranger, de cartes de séjour et les extraits d'actes (si celui-ci a été enregistré à Saint-Grégoire). Le service reçoit environ 300 demandes d'extrait d'acte par mois.

La gestion du cimetière (attribution des concessions, gestion des concessions en état d'abandon…) la préparation des élections et la gestion des listes électorales sont également confiées à ce service. L'Accueil – État civil – Élection reçoit et traite les demandes d'ouverture dominicale. En accord avec Rennes Métropole, la Mairie autorise l'ouverture d'un dimanche et de deux jours fériés définis par an. Enfin, les associations adressent à ce service les demandes de débit de boissons temporaires.

Pour tout renseignement, contactez le 02 99 23 19 23

Des séances musicales *pour les tout-petits*

Depuis plusieurs années la mairie propose aux enfants de la structure multiaccueil, de la micro crèche et aux assistantes maternelles de participer à des séances d'éveil musical.

Il y a deux ans, elle a étendu cette offre aux familles gardant elles-mêmes leurs enfants. Les séances ont repris en octobre.

La musique participe fortement à l'éveil des tout-petits et à son développement. L'écoute, la créativité, l'imaginaire sont ainsi sollicités lors de ces séances animées par Yuna Léon de l'association Mélod'ille, école de musique. Elles permettent à chacun de partager des moments avec d'autres enfants, de favoriser l'expression personnelle en faisant participer les petits.

Les séances se déroulent une fois par mois à la structure multiaccueil pour les assistantes maternelles et à l'école de musique pour les familles.

Pour connaitre les dates des séances et vous inscrire, vous pouvez contacter le service Petite Enfance au 02 99 23 19 23.



NOUVEAU A SAINT-GREGOIRE EN CENTRE D'AFFAIRE

HABITAT

Et vous la transaction vous l'envisagez comment ?

COMMERCE

LA TRANSACTION



LANDEMAINE
IMMOBILIER

www.landemaine-immobilier.com

02 23 250 210

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

Entretien et Réparation Toutes Marques



Promo après vente en Novembre:

- 20 % sur tout le freinage
- 20 % sur les batteries

Voitures d'occasion garanties 1 an :

5008	2009	58 000km	18 900€
3008	2009	70 000km	18 500€
207	2005	90 000km	6 900€
206	2003	130 000km	5 900€

Ouvert sans interruption de 7h30 à 18h30
Ouvert le samedi matin de 8h30 à 12h30 (service commercial)

5, rue Bahon Rault - ZI Rennes Nord - Tél. 02 99 27 28 29



Boulangerie – Patisserie - Confiserie – Glace – Chocolat
Sandwicherie et traiteur
Centre cial de la Forge 35760 Saint-Grégoire
Tel – Fax : 02 99 68 95 64
Plus de 40 variétés de pains spéciaux. Dégustation tous les samedis matins.

Nos spécialités :

- La flûte Gana
- La grégorienne
- La Sarmentine
- Le Pain Bio
- Les produits bretons (fabrication maison)

DEPANNAGE 2000

Le dépannage à domicile en toute confiance

ELECTROMENAGER PLOMBERIE ELECTRICITE

Intervention rapide

02 99 32 2000 **06 76 77 98 26**

1, rue Charles Nicolle - 35760 SAINT-GRÉGOIRE
depannage.2000@yahoo.fr

NOVEMBRE 2011

Saint-Grégoire L'agenda

Samedi 5 et dimanche 6 novembre

Salon Légende Collection Cycles

Organisé par l'association les Amis du Vélo

→ Centre d'Animation de la Forge

Du dimanche 13 au dimanche 27 novembre

25e Grand Prix de Peinture

→ Centre d'Animation de la Forge

Vernissage et remise des prix le samedi 12 novembre à partir de 18h.

Plus d'informations dossier du Mensuel.

Samedi 19 novembre

Élections du Conseil Municipal des Jeunes

→ À 10 h, en Mairie

Plus d'informations page 8 du Mensuel.

Mercredi 23 novembre

Caldero Miro - théâtre

→ À 15 h, Médiathèque

Pièce de théâtre de marionnettes autour de la peinture

Mercredi 30 novembre

Braderie du jouet et braderie du ski

→ Au Cosec à partir de 10 h

Plus d'informations page 2 du Mensuel.

Pour en savoir plus :
02 99 23 19 23
www.saint-gregoire.fr

Samedi 5 et dimanche 6 novembre - Centre d'Animation de la Forge

Les Amis du Vélo – Salon Légende Collection Cycles



Les Amis du Vélo organisent un salon Légende Collection Cycles au Centre d'Animation de la Forge. Une première édition sur le thème du Paris-Roubaix parrainée par Albert Bouvet. À ce titre, l'association les amis de Paris-Roubaix, se déplaceront à Saint-Grégoire et présenteront une rétrospective de leur histoire.

Ces deux jours seront l'occasion de découvrir le cyclisme au travers d'animations ou de stands divers : une exposition sur Bordeaux – Paris, une parade de véhicules publicitaires du Tour de France, une rétrospective maillot jaune du Tour, un salon de cycles et de véhicules (sous chapiteau). Les grands cyclistes d'antan seront remis d'actualité le temps d'un week end, après avoir connu des heures de gloire comme Bernard Hinault par exemple.

Mercredi 23 novembre - Caldero Miro

Théâtre de marionnettes autour de la peinture. Mercredi 23 novembre - 15 h
Médiathèque - Tout public – 3 € / gratuit pour les moins de 5 ans.

Au fond du placard, tranquille dans son cadre, un petit tableau espère un regard. Mais qui donc l'a peint ? Botero, Picasso, Joan Miro ? Qu'importe car à moins le quart, Madame Placard ouvre son placard et découvre les étagères d'un musée imaginaire.

Un musée spectacle imaginaire pour découvrir à travers des reflets d'œuvres d'art 16 tableaux inspirés de grands maitres sur le temps éphémère de la représentation.

Un spectacle autour de la peinture où il n'est nul besoin de d'être expert en histoire de la peinture, mais simplement regarder, observer et se laisser porter par ces grands courants … d'arts.

Scénographie : Louis Lansade ;
peintre : Dominique Sellier ;
acteurs marionnettistes : Vincent Sionneau et Samuel Lachmanowitts.

Page détachable

